

Groupe Modèles Réduits Avenches



2025

TARIF DES COTISATIONS ANNUELLES.

Membre actif CHF 200.-

Membre actif Senior CHF 120.-

Membre actif junior CHF 40.-

Membre passif CHF 100.-

TARIF DE LA FINANCE D'ENTREE

Lieu de domicile	Membre actif	Membre actif junior
Commune d'Avenches	gratuit	gratuit
Zone de proximité R 10 km	Frs 100	Frs 20
Zone élargie R 20 km	Frs 200	Frs 50
Hors zone	Frs 300	Frs 100

COTISATION ANNUELLE LORS DE L'ADMISSION PROVISOIRE.

Barème prorata temporis : du 1^{er} janvier au 30 juin = 100%

du 1^{er} juillet au 30 septembre = 50%

du 1^{er} octobre au 31 décembre = 25%